

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20201119-DEL080-20-DE
Date de télétransmission : 26/11/2020
Date de réception préfecture : 26/11/2020

DELIBERATION N° DEL080-20

L'an deux mille vingt, le 19 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 12 novembre 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, E. FABBRO, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO,, D. FRANCILLON, S. GAMET, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSOIN, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI, M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M^{me} BEREZIAT Isabelle (pouvoir à Pierre VERRI, en date du 19 novembre 2020)
M. FINAZZO Daniel (pouvoir à Sylvain STAMBOULIAN, en date du 18 novembre 2020)
M. GUIHENEUF MICKAËL (POUVOIR À LOLA MALVOISIN, EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2020)

Monsieur Sylvain STAMBOULIAN a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Subventions aux associations.

Rapporteur : Vincent MERCIER

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La municipalité, soucieuse d'encourager la vie associative qui participe à l'animation et la qualité de vie de la commune, alloue chaque année des subventions aux associations.

Les subventions proposées au titre de l'année 2020 sont le fruit d'un travail d'analyse collectif réalisés par les élus référents de chaque secteur, sur la base des demandes et renseignements fournis par les associations demandeuses. Il est à noter que, pour les années 2018 et 2019, les totaux intègrent des subventions versées à des associations qui ne figurent plus dans les tableaux, certaines n'ayant pas déposé de dossier en 2020.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser les subventions suivantes :

	subventions 2018	subventions 2019	Subventions 2020
Associations giéroises			
SPORT	70 800 €	77 200 €	66 300 €
CULTURE	13 860 €	13 200 €	13 600 €
INTERNATIONAL	5 700 €	8 200 €	7 300 €
SANTÉ ET PREVENTION	0 €	0 €	6000 €
SCOLAIRE	11 500 €	5 100 €	4 600 €
ANCIENS COMBATTANTS ET DIVERS	1 380 €	1 380 €	1 320 €

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	1 000 €	1 000 €	1 000 €
ENVIRONNEMENT / VIE QUOTIDIENNE	620 €	970 €	700 €
ECONOMIE LOCALE	1 000 €	850 €	500 €
TOTAL Association giéroises	105 860 €	107 900 €	101 320 €
Associations non giéroises			
SANTÉ ET PREVENTION	150 €	150 €	250 €
ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	2 050 €	1 350 €	2 650 €
TOTAL Association non giéroises	2 200 €	1 500 €	2 900 €
TOTAL Général	108 060 €	109 400 €	104 220 €

I - Associations giéroises :

SPORT	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
US Gières Football	15 500 €	15 500 €	15 500 €
Sporting Club Gières Basket	7 600 €	7 600 €	7 600 €
Gières Tennis	11 600 €	11 600 €	11 600 €
Gières Escalade	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Cyclo club de Gières	700 €	700 €	700 €
Petite Boule Giéroise	500 €	500 €	500 €
Asso Sportive Collège Le Chamandier	700 €	800 €	700 €
<i>Amicale Laïque de Gières*</i>	2 500 €		
Amicale Laïque de Gières section danse *		500 €	2 500 €
Amicale Laïque de Gières section Tir à l'Arc – Les Sagittaires *		1 500 €	1 500 €
Amicale Laïque de Gières section Boxe *			1 000 €
Gières Gymnastique	14 000 €	17 500 €	18 500 €
Gières Randonnées	300 €	300 €	300 €
Judo Club Gières	4 000 €	4 500 €	4 000 €
Karaté Club Giérois	700 €	800 €	900 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	11 700 €	14 400 €	
TOTAL	70 800 €	77 200 €	66 300 €

*: Jusqu'en 2018, il n'y avait qu'une demande globale de subventions pour les sections de l'Amicale Laïque, libellée au nom de l'Amicale Laïque.

CULTURE	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Clap yo'hands – Chorale de Gières	1 350 €	1 350 €	1 350 €
La Sonnantine – Chorale Giéroise	630 €	650 €	650 €
La Portée de tous	6 900 €	6 900 €	6 900 €
Chant'Song'Harmonie	300 €	300 €	500 €
Fog'Art	380 €	700 €	700 €
Amicale Laïque de Gières section Langues et cultures	1 000 €	1 000 €	1 500 €
Ludothèque de Gières	0 €	500 €	500 €
Cie du Nid	500 €	500 €	1 000 €
Les Mercredistes	0 €	0 €	500 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	2800 €	1300 €	
TOTAL	13 860 €	13 200 €	13 600 €

INTERNATIONAL	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Association du comité de jumelage Gières/Vignate	600 €	900 €	600 €
Gières-Pérou	300 €	300 €	300 €
Gières-Palestine	3 800 €	4 800 €	4 800 €
Collectif Indépendencia Pérou	0 €	800 €	800 €
Collectif Solidarité Internationale Eybens Gières Poisat Venon	700 €	700 €	800 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	300 €	700 €	
TOTAL	5 700 €	8 200 €	7 300 €

SANTÉ	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Gières Santé			6 000 €
TOTAL	0 €	0 €	6 000 €

SCOLAIRE	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Sou des écoles laïques de Gières	4 500 €	4 600 €	4 600 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	7000 €	500 €	
TOTAL	11 500 €	5 100 €	4 600 €

ANCIENS COMBATTANTS ET DIVERS	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
FNDIRP	180 €	180 €	200 €
UMAC	900 €	900 €	900 €
FNACA	110 €	110 €	110 €
UNC section Belledonne Vercors	110 €	110 €	110 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	80 €	80 €	
TOTAL	1 380 €	1 380 €	1 320 €

Yvette Vincent ne prend pas part au vote compte-tenu de sa fonction de présidente de la « FNDIRP ».

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Amicale des volontaires du sang de Gières	1 000 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL	1 000 €	1 000 €	1 000 €

ENVIRONNEMENT / VIE QUOTIDIENNE	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Association intercommunale de la colline du Mûrier	400 €	400 €	700 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	220 €	570 €	
TOTAL	620 €	970 €	700 €

ECONOMIE LOCALE	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
Les entrepreneuses de Gières et environs		250 €	500 €
<i>(Associations n'ayant pas fait de demande en 2020)</i>	1000 €	600 €	
TOTAL	1 000 €	850 €	500 €

II - Associations non giéroises :

SANTÉ ET PRÉVENTION	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
A.R.I.S.T. (Association de recherche et d'insertion sociale des trisomiques)	150 €	150 €	250 €
TOTAL	150 €	150 €	250 €

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ	subventions 2018	subventions 2019	subventions 2020
ADA – Accueil Demandeurs d’Asile	0 €	0 €	300 €
ALMA Isère (allô maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées)	100 €	100 €	100 €
Les Restaurants et Relais du cœur de l’Isère	1 000 €	1 000 €	1 500 €
Banque alimentaire de l’Isère	200 €	250 €	250 €
C.L.C.V. Union départementale 38 (Consommation, Logement, Cadre de vie)	500 €	0 €	500 €
<i>(Associations n’ayant pas fait de demande en 2020)</i>	250 €		
TOTAL	2 050 €	1 350 €	2 650 €

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 19 novembre 2020.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble - 2, place de Verdun - dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa réception par le représentant de l'État.